

**NORMES ÉDITORIALES**

*Anthropologie et Sociétés* ne publie que des **inédits**. Les manuscrits soumis à la rédaction ne doivent pas l'être concurremment à une autre publication. Les articles soumis hors thème sont évalués par trois lecteurs ou plus en cas d'arbitrage. Les articles qui font partie d'un numéro thématique reçoivent deux évaluations ou plus en cas d'arbitrage. Les évaluations sont faites en double aveugle, et la rédactrice supervise l'ensemble.

**Présentation des manuscrits**

Les articles doivent être dactylographiés sur papier standard et ne pas excéder **7500 mots, y compris les notes de bas de page et la bibliographie, le tout à un interligne et demi**. Les tableaux, figures et graphiques sont présentés sur des feuilles distinctes et leur place est indiquée dans le texte (exemple : insérer tableau 1). Les graphiques sont prêts pour l'impression. L'auteur indique son nom et ses coordonnées professionnelles complètes (postale, téléphonique et électronique). Il envoie le fichier à la revue par courrier électronique, en document attaché, ainsi que deux copies papier par la poste.

**Références**

Les références sont signalées dans le texte selon le système Auteur-date, par exemple : (Ricœur 2000 : 35) ; à la fin du texte, elles seront dactylographiées à un interligne et demi, en respectant le protocole suivant (**y compris la ponctuation**).

– Livre : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms, année de publication, *titre*. Lieu d'édition, nom de l'éditeur.

BONTE P. et M. IZARD (dir.), 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, Presses Universitaires de France.

– Article : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms, année de publication, « titre de l'article », *nom de la revue*, volume, numéro : première et dernière pages de l'article.

VERDIER Y., 1976, « La Femme-qui-aide et la laveuse », *L'Homme*, XVI, 2-3 : 103-128.

– Texte dans un ouvrage collectif : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms, année de publication, « titre du chapitre » : première et dernière pages du chapitre, *in* nom et initiale du ou des prénoms du ou des directeurs de publication, *titre du livre*. Lieu d'édition, nom de l'éditeur.

DUPIRE M., 1990, « Le modèle sereer ndut de diversification des alliances et ses transformations » : 79-123, *in* F. Héritier-Augé et É. Copet-Rougier (dir.), *Les complexités de l'alliance*. Volume I : *Les systèmes semi-complexes*. Paris, Éditions des Archives Contemporaines.

– Document Internet : comme les rubriques ci-dessus et, à la place du lieu d'édition et du nom de l'éditeur, la mention : Consulté sur Internet (adresse du site), le (date).

CONSEIL EUROPÉEN DE NICE, *Conclusions de la Présidence*, 7, 8 et 9 décembre 2000. Consulté sur Internet ([//europa.eu.int/council/off/conclu/dec2000/dec2000/\\_fr.htm](http://europa.eu.int/council/off/conclu/dec2000/dec2000/_fr.htm)), le 15 mai 2001.

**Résumés et mots clés**

L'auteur doit accompagner son texte d'un résumé (entre 10 et 15 lignes), en français et en anglais. Le résumé sert à solliciter des évaluateurs et à l'indexation du texte dans les répertoires internationaux et dans les banques informatiques. Les auteurs doivent aussi fournir des mots clés (4 ou 5) qui faciliteront le repérage de leur texte. Le titre de l'article doit lui aussi être traduit en anglais.

**Épreuves**

Sauf exception, la revue ne renvoie pas aux auteurs les épreuves de leurs articles. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les textes dont la révision serait excessive. Elle soumet aux auteurs tout changement majeur qu'elle propose.

**Tirés à part**

Les auteurs reçoivent vingt tirés à part de leur texte et un exemplaire du numéro auquel ils ont collaboré.

**Comptes rendus**

On trouvera dans chaque numéro et sur le site de la revue la liste des ouvrages reçus à la rédaction. Ceux-ci peuvent être obtenus pour recension (trois pages à double interligne, soit environ 750 mots).

**Coordonnées**

[Anthropologie.et.Societes@ant.ulaval.ca](mailto:Anthropologie.et.Societes@ant.ulaval.ca)

Revue *Anthropologie et Sociétés*

Département d'anthropologie

Pavillon Charles-de Koninck

1030, av. des Sciences-Humaines, local 3433

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Canada

Mars 2008

Tél. : (418) 656-3700 — téléc. : (418) 656-3284 — <http://www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes/index.html>